

**(a) Status of Export Controls  
Investigations for 1992**

Voluntary compliance continued to be a key element in Canada's export control system in 1992. Revenue Canada (Customs and Excise) issued 394 warning letters and made 303 detentions. Goods were seized in 27 cases. The RCMP opened 99 new cases, initiated 86 investigations, laid 8 charges, seized goods in one case and provided assistance to foreign and other Canadian enforcement agencies in 45 cases.

**(b) Status of Import Controls  
Investigations for 1992**

Following a preliminary review by the Export and Import Permits Bureau (EIPB) of 175 cases, 50 warning letters were issued; 100 cases were closed; 5 cases were referred to Revenue Canada (Customs and Excise) and 20 to the RCMP for further investigation. In addition, the RCMP opened 35 new files on suspected violations; initiated 22 investigations; provided assistance in 10 cases to foreign and other Canadian enforcement agencies, laid one charge and made 2 seizures.

Of the cases referred to the RCMP and Revenue Canada no charges were laid. Ten cases are still under investigation and 15 cases were closed due to insufficient evidence.

**(a) État des enquêtes aux fins du contrôle  
des exportations pour 1992**

Le respect volontaire de la réglementation reste l'élément clé du système canadien de contrôle des exportations. Revenu Canada (Douanes et Accise) a émis 394 lettres d'avertissement et procédé à 303 détentions. Des marchandises ont été saisies dans 27 cas. La GRC a ouvert 99 dossiers, engagé 86 enquêtes, porté 8 accusations et saisi des marchandises dans 1 cas. Il y a eu 45 cas d'assistance d'organismes canadiens et étrangers chargés de l'application de la Loi.

**(b) État des enquêtes aux fins du contrôle des  
importations pour 1992**

Après un examen préliminaire de 175 cas réalisé par la Direction générale des licences d'exportation et d'importation, 50 lettres d'avertissement ont été envoyées, 100 dossiers fermés, 5 cas signalés à Revenu Canada (Douanes et Accise) et 20 cas renvoyés à la GRC pour enquête. En outre, la GRC a ouvert 35 nouveaux dossiers pour violation présumée, entrepris 22 enquêtes, fourni de l'aide à des forces policières étrangères et canadiennes relativement à 10 cas, porté une accusation et fait deux saisies.

Sur les cas renvoyés à la GRC et à Revenu Canada, aucune accusation n'a été portée. Dix cas demeurent à l'examen et 15 dossiers ont été fermés faute de preuves.